



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 novembre 2019

Français seulement

---

### Commission on the Status of Women

Sixty-fourth session

9-20 March 2020

Follow-up to the Fourth World Conference on Women and to the twenty-third special session of the General Assembly entitled “Women 2000 : gender equality, development and peace for the twenty-first century”

### Statement submitted by Femmes Solidaires, a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council\*

The Secretary-General has received the following statement, which is being circulated in accordance with paragraphs 36 and 37 of Economic and Social Council resolution 1996/31.

---

\* The present statement is issued without formal editing.



## Statement

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence mondiale des femmes de Beijing, Femmes solidaires tient à ce que les Nations unies réaffirment les droits universels des femmes et des filles. L'universalité des droits a présidé à la création, il y a plus de 70 ans, de cette institution internationale. Ce principe fondamental veut que, où que nous naissions, vivions, allions, nos droits soient intrinsèquement attachés à notre personne et non pas au contexte politique, social ou géographique, culturel et/ou religieux dans lequel nous existons.

Femmes solidaires était présente en 1995 à Pékin et avait participé aussi bien par la définition des concepts que dans l'action à l'adoption du Programme d'action de Beijing sur la base d'une reconnaissance améliorée des droits des femmes. Ces droits doivent comprendre aussi bien les droits sexuels et reproductifs, l'élimination de toutes les violences faites aux femmes que la reconnaissance d'un statut personnel garantissant les mêmes droits aux femmes et aux hommes.

Nous étions, seulement 6 ans après la chute du mur de Berlin, face à un nouveau monde qui se redessinait. Les rapports de force ont été considérablement transformés depuis 1995. Les forces conservatrices religieuses sont sorties renforcées des crises économiques, politiques et des conflits armés qui ont déchiré le monde depuis 1995. La réouverture du Programme d'action de Beijing est inenvisageable aujourd'hui, tant le consensus est grand qu'il aboutirait inévitablement à des régressions importantes des droits des femmes.

L'ONU doit, à l'occasion de ses travaux annuels, mais également de la célébration de Pékin+25, continuer à protéger les femmes et les filles à travers le monde. La CSW doit être l'occasion de créer un indestructible rempart contre les violences faites aux femmes et aux filles et d'instaurer des normes internationales strictes et sans équivoque en faveur de l'intégrité physique et psychique des femmes.

Le relativisme culturel représente un risque majeur pour chacune d'entre nous. Il segmente les droits, les oppose au droit coutumier et religieux. L'universalité doit être réaffirmée comme une valeur fondamentale et inaliénable des Nations unies.

---